



# INFO PRESSE

## — 07.07.11



**Faire des économies en réduisant ou en recyclant ses déchets, c'est possible ; aidées par l'ADEME, 50 entreprises témoins s'apprêtent à le démontrer.**

**« Les entreprises ignorent le vrai coût de leurs déchets », c'est le constat que dresse une récente étude publiée par l'ADEME. Pour démontrer que réduire ou recycler ses déchets peut être source d'économies, l'ADEME, via un appel à candidatures, a sélectionné 50 entreprises témoins qu'elle accompagne gratuitement par l'intervention d'un expert.**

**Objectif : aider les entreprises à réduire le coût de leurs déchets en diminuant et en valorisant leur tonnage annuel.**

**1 entreprise sur 2 connaît le coût externe de gestion de ses déchets mais 9 sur 10 en ignorent le coût interne**

En juin 2010, l'ADEME a fait réaliser par l'institut LH2 une enquête auprès de 1 006 entreprises\* pour connaître leur perception du coût de leurs déchets. Les résultats révèlent que seule 1 entreprise sur 2 connaît le coût externe de gestion de ses déchets, mais que 9 sur 10 en ignorent le coût interne (coût de gestion interne auquel s'ajoute le coût de production) ! Or ce coût de production caché représente, en moyenne, plus de 80 % du vrai coût des déchets.

Fort de ce constat alarmant, et dans le cadre de sa mission d'information, de réduction et de gestion des déchets, l'ADEME a donc décidé de mener une action de sensibilisation et d'accompagnement auprès d'un panel représentatif d'entreprises de tous secteurs, afin de leur démontrer qu'agir sur ses déchets, c'est non seulement possible mais que c'est aussi un excellent moyen pour... faire des économies !

\* *Le poids des facteurs économiques dans la réduction et le recyclage des déchets auprès des entreprises productrices de déchets* : <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=72348&p1=00&p2=05&ref=17597>

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Relations presse ADEME – Ketchum Pleon :

Aurélie Chambon – 01 53 32 56 88 – [aurelie.chambon@ketchum.fr](mailto:aurelie.chambon@ketchum.fr)

Ylhem Benhammouda – 01 53 32 55 30 - [ylhem.benhammouda@ketchum.fr](mailto:ylhem.benhammouda@ketchum.fr)

Bastien Rousseau – 01 56 02 35 05 – [bastien.rousseau@ketchumpleon.fr](mailto:bastien.rousseau@ketchumpleon.fr)

## Suivi et conseils auprès de 50 « entreprises témoins » pendant 1 an

L'ADEME a ainsi lancé de novembre 2010 à février 2011 un appel à candidatures national pour sélectionner 50 « entreprises témoins » sur la réduction et le tri à la source de leurs déchets. Près de 380 entreprises ont répondu à cette sollicitation. L'ADEME et ses partenaires ont ensuite sélectionné les 50 « entreprises témoins » sur la base de leurs connaissances concernant leurs déchets et des actions qu'elles ont réalisées ou qu'elles prévoient en la matière. Les principaux secteurs d'activités représentés sont :

- La métallurgie : 14 entreprises
- L'industrie agroalimentaire : 10 entreprises
- Le commerce, la logistique et le transport : 9 entreprises
- L'imprimerie : 5 entreprises
- La plasturgie : 5 entreprises
- L'hôtellerie / restauration : 4 entreprises
- Autres secteurs : 3 entreprises

## Les 50 Entreprises Témoins...

### → Métallurgie

- 1 Banides et Debeaurain, Le Tréport
- 2 Bel'M Productions, Mâchecoul
- 3 Bosch, Rodez
- 4 Bost Garnache Industries, Arbois
- 5 De Dietrich, Zinswiller
- 6 Fonderie Giroud Industrie, Barraux
- 7 JTEKT HPI, Chennevières <sup>5</sup>/ Marne
- 8 NTN Transmissions, Crézancy
- 9 Pernat Emile, Marignier
- 10 Pompes Salmson, Laval
- 11 Ratier, Figeac
- 12 SKF Aeroengine France, Rouvignies
- 13 Thorn Europhane, Les Andelys
- 14 Vossloh Cogifer, Fère-en-Tardenois

### → Agro-alimentaire

- 15 Agis, Tarare
- 16 Bonduelle Conserves, Estrées-Mons
- 17 Entremont, Montauban-de-Bretagne
- 18 JB2C Cochonou, S<sup>t</sup> Symphorien <sup>5</sup>/ Coise
- 19 Le Moulin de La Marche, Châteaulin
- 20 Loïc Raison, Domagné
- 21 Maître Prunille, Casseneuil
- 22 McKey Food Service, Fleury-les-Aubrais
- 23 Primel Gastronomie, Plougasnou
- 24 UCA Lorco, Pont-Scorff

### → Papier/Imprimerie

- 25 L'Agence de Fab, Clamart
- 26 Avery Dennison, Champ <sup>5</sup>/ Drac
- 27 Everbal Papeteries, Evergnicourt
- 28 Imprimerie Villière, Beaumont
- 29 Pure Impression, Mauguio

### → Autres secteurs

- 30 C<sup>ne</sup> Hospitalier Couserans, S<sup>t</sup> Lizier
- 31 Maddes Eon, La Charité <sup>5</sup>/ Loire
- 32 Parkéon, Besançon
- 33 PPG AC France, Genlis



### → Distribution / Transport

- 34 Centre Bus RATP, Pantin
- 35 C<sup>ne</sup> Commercial Adour, S<sup>t</sup>-Paul-lès-Dax
- 36 E. Leclerc, Château-Thierry
- 37 Lambert Matériaux, Romagné
- 38 Leroy Merlin, Maizières-les-Metz
- 39 LR Services, Beauvais
- 40 Plate-Forme Biocoop, Melesse
- 41 Sotradel Logistique, S<sup>te</sup>-Euphémie
- 42 Supermarché Casino, Vénissieux

### → Hôtellerie / Restauration

- 43 France Restauration Rapide, S<sup>t</sup> Germain-du-Puy
- 44 Hôtel Hilton, Strasbourg
- 45 Village Vacances Le Duchet, Prénovel

### → Plasturgie

- 46 Albéa, Vandières
- 47 Etanchéité Frottement Jacques Massot, S<sup>t</sup> Lubin-des-Joncherets
- 48 Française des Plastiques, Louvigné-de-Bais
- 49 Manuplast, La Ferté Macé
- 50 Verchère Plastiques Industriels, Orgelet

Au final, **ces 50 « entreprises témoins »** issues de secteurs générateurs de gros volumes de déchets **vont bénéficier d'une prestation de conseil gratuite** de trois jours sur un an, fournie par un expert mandaté par l'ADEME.

À l'issue de cette période (courant mai 2012), les économies réalisées par les entreprises ayant agit sur leurs déchets ainsi qu'un bilan global de l'opération seront publiés ; **l'exemplarité et le retour d'expérience restent en effet les meilleurs atouts pour que d'autres entreprises s'engagent elles aussi sur cette voie.**

Rendez-vous est donc pris pour mai 2012, afin de connaître les actions mises en places par les différentes « entreprises témoins » et leurs principaux enseignements, en termes de réduction du volume de déchets d'une part et de réalisation d'économies d'autre part.

Dans le cadre de cette opération « 50 entreprises témoins », l'ADEME est accompagnée des partenaires suivants :

- L'ACFCI : Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie
- ANIA : Association nationale des industries alimentaires
- CGPME : Confédération générale des petites et moyennes entreprises
- La Fédération de la Plasturgie
- MEDEF : Mouvement des entreprises de France
- PERIFEM : association technique du commerce et de la distribution
- UIMM : Union des industries et métiers de la métallurgie
- UMIH : union des métiers et de l'industrie de l'hôtellerie
- UNIC : Union Nationale de l'imprimerie et de la communication

Pour en savoir plus sur la prévention et la gestion des déchets :

[www.reduisonsnosdechets.fr / espace Entreprises](http://www.reduisonsnosdechets.fr / espace Entreprises)

[www.ademe.fr/dechets](http://www.ademe.fr/dechets)

---

## L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr).

---

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Relations presse ADEME – Ketchum Pleon :

Aurélie Chambon – 01 53 32 56 88 – [aurelie.chambon@ketchum.fr](mailto:aurelie.chambon@ketchum.fr)

Ylhem Benhammouda – 01 53 32 55 30 - [ylhem.benhammouda@ketchum.fr](mailto:ylhem.benhammouda@ketchum.fr)

Bastien Rousseau – 01 56 02 35 05 – [bastien.rousseau@ketchumpleon.fr](mailto:bastien.rousseau@ketchumpleon.fr)